



Liste d'union EFA-CGC, CFTC-MAE et SNISPV
251 rue de Vaugirard - 75732 Paris cedex 15
www.lesitedutrefle.wordpress.com - alliancedutrefle@agriculture.gouv.fr

Réf : AP/Tr_2020_01

Sujet : Conséquences de l'épidémie de Covid-19

Madame la Secrétaire générale
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Paris, le 24 mars 2020

Madame la Secrétaire générale,

Lors de la réunion du 13 mars, Didier Guillaume a réaffirmé sa demande que les organisations syndicales soient les relais des difficultés rencontrées par les agents sur le terrain ainsi que de leurs inquiétudes.

Compte tenu de l'épidémie de Covid-19 qui bouleverse l'organisation du travail, voici les sujets sur lesquels nous souhaiterions vous alerter.

*** Mobilité : campagne de Printemps 2020**

Des problèmes d'accès à AgriMob nous ont été signalés et des agents nous ont fait part de la difficulté pour les candidats de contacter les structures d'accueil par téléphone, alors qu'il n'y a plus grand monde et que les cadres sont occupés à d'autres tâches.

Par ailleurs il semblerait que le MTES ait décidé de décaler sa campagne de mobilité, alors que vous avez confirmé par la note de service 2020-196 du 19 mars le maintien du calendrier de la campagne de mobilité du MAA.

Au vu des difficultés rencontrées par les agents pour candidater en respectant la procédure, et la décision de report du MTES, nous nous interrogeons sur l'éventualité d'une adaptation du calendrier de mobilité.

L'Alliance du Trèfle souhaiterait également avoir des informations sur le déroulement de la campagne en cours (candidatures, déroulement des entretiens, vérification de la complétude...) et des précisions sur l'organisation des réunions bilatérales prévues entre l'administration et chaque organisation syndicale.

* Rémunérations - Télétravail et ASA - entretiens professionnels

- Anomalies liées au passage à RenoIRH

Les anomalies sur les paies liées au passage à RenoIRH sont-elles toutes résolues ?

- RIFSEEP des IAE et des TSMA

Le calendrier prévisionnel de la bascule au RIFSEEP des IAE et des TSMA prévue sur avril-mai pourra-t-il être maintenu ?

- Contractuels

Quel est le sort des contractuels dont les contrats arrivent à échéance prochainement ? Ces contrats seront-ils reconduits ?

- Télétravail et autorisations spéciales d'absence

Même s'ils étaient volontaires, tous les agents n'ont pas pu se mettre en télétravail depuis le début de la période de confinement. Il s'agit essentiellement d'agents dont les missions n'étaient pas obligatoirement essentielles et surtout pas réalisables à distance, mais aussi parfois du fait de difficultés informatiques (matérielles ou techniques) empêchant un travail à distance.

Faute d'activité à leur confier, certaines structures ont donc demandé à ces agents d'utiliser des autorisations spéciales d'absence (ASA) ou de se mettre en arrêt maladie. Cette situation concerne le plus souvent des personnes en charge d'enfants de moins de seize ans ou des personnes fragiles. D'autres structures ont décidé de mettre en télétravail tout leur effectif, demandant toutefois aux agents de rester disponibles et en contact régulier grâce à la messagerie.

Cette différence entre structures qui a pu aussi être liée à l'utilisation d'outils de gestion d'activité différents (Virtualia/ Casper) pourrait entraîner une disparité de traitement : maintien des jours d'ARTT pour les télétravailleurs mais pas pour les agents relevant d'une ASA ou d'un arrêt maladie. Peut-il être attesté que le traitement restera équitable, quel que soit le choix de la structure, notamment que les journées d'ARTT estimées en début d'année 2020 ne seront pas diminuées au seul motif de l'épidémie de Covid-19 ?

- Organisation des derniers entretiens professionnels

Est-il envisageable de reculer la date limite de réalisation des entretiens professionnels qui n'auraient pas été effectués avant le confinement, afin qu'ils puissent être réalisés dans des conditions « normales » (entretien physique) ? Une instruction en ce sens a été envoyée dans les DD(CS)PP par la DGCCRF.

Vous conviendrez que la qualité de l'échange est essentielle pour le bon déroulement de ces entretiens, ce que permet difficilement un contact à distance. Par ailleurs, à cette heure, les préoccupations de tous, sont principalement focalisées sur la crise actuelle ne permettant pas la conduite sereine d'un tel entretien.

* Poursuite du dialogue social sur les dossiers stratégiques

Des groupes de travail portant sur des dossiers stratégiques, impliquant des échanges entre l'administration et les organisations syndicales, étaient prévus la semaine dernière (LDG avancement et promotion) et cette semaine (rupture conventionnelle). Comment vont progresser ces dossiers ?

Sur la rupture conventionnelle en particulier, de nombreux agents ont d'ores et déjà déposé une demande. Comment vont-elles pouvoir être étudiées et sous quels délais ? L'Alliance du Trèfle tient à votre disposition des questions et propositions qu'elle avait préparées en prévision du groupe de travail.

*** Contrôles**

- Contrôles en abattoir

Compte-tenu du bruit permanent dans les abattoirs, les agents des services vétérinaires portent des bouchons d'oreilles. Il leur est donc impossible de respecter la distance d'un mètre entre eux lorsqu'ils doivent se parler, distance qui ne peut pas non plus être respectée sur certaines plates-formes élévatoires. De plus, l'atmosphère très humide dans les abattoirs favorise la diffusion de micro-gouttelettes d'eau, ce qui constitue un des modes principaux de diffusion du Covid-19.

Les masques traditionnels ne sont pas efficaces en milieu humide et certains abattoirs proposent des casques avec visière plastique, sur l'efficacité desquels on peut s'interroger. D'autres envisagent d'équiper les agents de casques « anti-bruit » équipés d'un micro, mais ce type de casque peut-il fonctionner en milieu humide ? Il n'y a par ailleurs aucune idée de la disponibilité et du délai de livraison de ces casques dans le contexte actuel.

En résumé, nous souhaitons vous alerter sur le fait qu'à ce jour, les agents en abattoirs n'ont pas accès à des protections efficaces, qu'ils ne peuvent pas respecter les gestes barrière et qu'en conséquence, ils sont de plus en plus nombreux à évoquer leur droit de retrait au vu de leurs conditions actuelles de travail.

- Contrôles liés au paiement des aides européennes

Si aujourd'hui les contrôles terrains sont suspendus, nous souhaiterions savoir quelles sont les perspectives de report des échéances européennes et/ou d'ajustement des moyens de contrôles pour pouvoir les faire à distance (photos géolocalisées, copie de documents officiels).

*** Information et communication**

En gestion de crise, la gestion de l'information et de la communication est essentielle. Il nous a été remonté que le niveau d'information pouvait être sensiblement décalé de quelques jours entre la métropole et les DOM.

Par ailleurs, une communication nous semble importante, à l'attention des personnels qui n'ont actuellement rien à faire ou qui n'ont pas les outils nécessaires pour travailler. Le sentiment d'inutilité et de désœuvrement doit pouvoir être diminué par des messages ciblés et rassurants, y compris en précisant que le travail s'organise et qu'ils pourront être sollicités dans les prochains jours.

*** Mise à disposition du matériel**

Les services informatiques s'efforcent de mettre à disposition des agents non équipés au début du confinement des ordinateurs portables.

Certains agents, habitant loin de leur lieu de travail, se demandent s'il est possible d'acheminer le matériel à leur domicile car ils hésitent à prendre les transports en commun pour aller chercher leur équipement, en particulier pour les agents compris dans la liste des personnes à risque vis-à-vis du Covid-19.

*** Gestion de risques psycho-sociaux**

Les syndicats de l'Alliance du Trèfle pressentent à travers certains échanges avec leurs adhérents des difficultés liées à l'angoisse d'être atteint par le Covid-19, angoisse alimentée par le confinement et les messages portés par les médias et les réseaux sociaux. La possibilité de signalement d'une situation de détresse (réalisé par un agent, un de ses collègues, voire une organisation syndicale) doit être envisagée pour éviter toute situation dramatique.

Compte tenu des plans de continuité d'activité, certains agents, aujourd'hui en télétravail, pourraient en effet s'inquiéter fortement s'ils venaient à être mobilisés pour se rendre sur le terrain, en mission de contrôle par exemple, ou pour effectuer des missions essentielles non télétravaillables, nécessitant des trajets longs en transport en commun.

Notre rôle est de rester à l'écoute de ces agents, mais nous estimons qu'il est essentiel que le MAA ainsi que les opérateurs mettent en place une cellule d'écoute pour recueillir les inquiétudes des agents notamment si le confinement devait durer plusieurs semaines et générer, pour certains, un isolement très important et un état de dépression profond.

Vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, mes plus sincères salutations.

La secrétaire-coordinatrice de l'Alliance du Trèfle

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Annick Pinard', written in a cursive style.

Annick Pinard